

## ACTION DE FORMATION CONCOURANT AU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Madame, Monsieur le Maire,  
Mesdames, Messieurs les élus, membres du conseil municipal,

Les travaux forestiers, point de départ de la gestion forestière constituent une étape cruciale dans la vie d'une forêt. « Aménager une forêt, c'est décider ce que l'on veut en faire, compte tenu de ce que l'on peut y faire, et en déduire ce qu'on doit y faire ».

Dans un contexte de changement climatique, la gestion forestière est de plus en plus complexe, afin d'aider les forêts à devenir plus résilientes, il est souvent nécessaire d'investir en forêt.

Afin de vous permettre de comprendre les choix de gestion qui vous sont soumis, nous avons le plaisir de vous convier à la formation suivante :



GESTION DURABLE DE LA FORÊT COMMUNALE  
**DYNAMIQUE DES PEUPELEMENTS FORESTIERS :  
POURQUOI RÉINVESTIR EN FORÊT ?**

Mercredi 23 octobre 2024 – de 9h00 à 16h30

Romagne-sous-Montfaucon

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs les élus, à nos sincères salutations.

Le Président de l'Association des  
Communes forestières de l'Association  
de Meuse  
**Franck Menonville**



Le directeur d'Agence ONF de Verdun  
**Jonas Verain**



Office National des Forêts  
VERAIN Jonas  
Directeur  
Agence Territoriale de Verdun



Cette action de formation est réalisée avec le concours financier de la Région Grand Est, de l'Institut de Formation Forestière Communale de la Fédération Nationale des Communes forestières ainsi que sur les fonds de l'Union régionale des communes forestières et des associations départementales du Grand Est.

Union régionale des communes forestières du Grand Est, 80 Boulevard du Maréchal FOCH, 54520 LAXOU organisme de formation enregistré auprès du préfet de région sous le n° 44540418054

### INSCRIPTIONS

#### Vous pouvez dès à présent vous inscrire à cette formation

- Par mail : [rachel.thibault@communesforestieres.org](mailto:rachel.thibault@communesforestieres.org)
- Par téléphone : 06 25 89 71 18
- Ou en retournant le bulletin d'inscription au dos de cette feuille à l'adresse ci-dessous :

**Association des Communes forestières de Meuse**  
**5 rue de Condé, 55260 Pierrefitte-sur-Aire**

Merci de vous inscrire au plus tard **7 jours avant la journée** (les inscriptions ultérieures seront gérées au cas par cas)  
Attention, nous nous réservons le droit en cas de forte affluence de prioriser les places pour nos adhérents.

Nous vous rappelons que nos formations sont **réservées aux élus et aux personnels des collectivités**.  
Merci de votre compréhension.

# Dynamique des peuplements forestiers : Pourquoi réinvestir en forêt ?

Mercredi 23 octobre 2024 – de 9h00 à 16h30  
Romagne-sous-Montfaucon

Propriétaires forestiers, aménageurs du territoire, maîtres d'ouvrage et garants de la sécurité, les élus sont au cœur de l'adaptation des forêts au changement climatique. Pour les forêts communales, il leur incombe de trouver des débouchés pour les bois impactés, de réaliser les travaux nécessaires à la sécurisation des voies de circulation, de renouveler les peuplements forestiers, de les structurer pour qu'ils soient plus résistants et résilients aux conséquences du changement climatique, d'assurer le maintien des services écosystémiques des espaces forestiers et de soutenir la filière forêt-bois locale par leurs investissements.

9h00 – 9h15 Accueil café  
9h15 - 9h25 Introduction de la session  
9h25 – 12h00 Déroulé de la formation  
12h00 \_ 13h30 Repas  
13h30 – 16h30 Sortie terrain  
16h30 – Conclusion

## INTERVENANTS



**Tarif de la formation :** Cette formation entièrement financée est gratuite.

**Evaluation de la formation :** Une fiche d'évaluation sera remise à chaque participant et devra être rendue au formateur à la fin de la formation.

**Moyens pédagogiques :** diaporama et animation suscitant les questions et les débats, échanges.

**Formation accessible aux personnes en situation de handicap :** contactez-nous pour toute information complémentaire.

**Règlement intérieur :** sur demande.

**Prérequis :** Aucun prérequis demandé pour participer à cette formation.

Cette formation s'adresse aux élus et salariés des collectivités.

### OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Les élus seront capables d'identifier les étapes clés des travaux dans un peuplement en lien avec le document d'aménagement.

## BULLETIN D'INSCRIPTION

### Dynamique des peuplements forestiers : Pourquoi réinvestir en forêt ?

Mercredi 23 octobre 2024 – de 9h00 à 16h30 - Romagne-sous-Montfaucon

**COMMUNE:**..... **CODE POSTAL**.....

**REPRÉSENTÉE PAR :** .....

Cachet de la commune et signature du Maire

**FONCTIONS :** .....

*Afin de pouvoir vous communiquer l'adresse exacte du lieu de formation et les dernières informations, merci de nous indiquer ci-dessous une adresse mail (ou à défaut un numéro de téléphone)*

**CONTACT :** .....

**PARTICIPATION AU REPAS :**  NON  OUI

Règlement d'un montant de 20€ (tarif non-adhérent) ou de 15€ (tarif adhérent)

par chèque à l'ordre de Association départementale des Communes forestières de Meuse , à fournir le jour de la formation

par mandat administratif → **Merci d'indiquer votre numéro de SIRET**

**TOUT REPAS ANNULÉ DANS LES 48H AVANT LA FORMATION EST DÛ.**